



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture espagnole et la CEE

Antonio Fernandez

Résumé

A partir des données fournies par la réalité des situations agricoles espagnole et communautaire, et à la lumière de plusieurs documents élaborés récemment sur le thème du possible élargissement « vers le Sud » de la CEE, l'auteur commente sous divers angles — géopolitiques, économiques, productifs, sociaux et institutionnels — certains aspects polémiques liés à une possible intégration communautaire de l'agriculture espagnole et il en tire quelques conclusions.

Citer ce document / Cite this document :

Fernandez Antonio. L'agriculture espagnole et la CEE. In: Économie rurale. N°123, 1978. L'agriculture dans les rapports euro-méditerranéens. pp. 31-35;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2533>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_123_1_2533

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'AGRICULTURE ESPAGNOLE ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Antonio FERNANDEZ

Dr. Ing. Agronome - Membre de l'Asociacion Espanola de Economia y Sociologia Agrarias ()*

A partir des données fournies par la réalité des situations agricoles espagnole et communautaire, et à la lumière de plusieurs documents élaborés récemment sur le thème du possible élargissement « vers le Sud » de la CEE, l'auteur commente sous divers angles — géopolitiques, économiques, productifs, sociaux et institutionnels — certains aspects polémiques liés à une possible intégration communautaire de l'agriculture espagnole et il en tire quelques conclusions.

SPANISH AGRICULTURE AND THE EEC

Deux idées, plus déterminantes pour moi que des hypothèses de travail, ont conditionné ma réflexion :

J'ai la conviction que tous les membres de la civilisation occidentale ont la responsabilité de contribuer valablement au processus constructif d'une Europe libre et politiquement unie ; j'ai des raisons de croire que l'Espagne présentera sa demande d'adhésion dans un délai assez proche.

Agriculture espagnole et Communauté : le thème est très complexe. Puisque la CEE considère à présent d'une façon plus explicite la possibilité de l'élargissement, il semble naturel que des réactions diverses se soient produites de la part des groupements sociaux qui se considèrent comme affectés, positivement ou négativement, par le contexte futur des rapports euro-méditerranéens.

Sur les problèmes agricoles que poserait un élargissement « vers le Sud », quelques études et rapports ont été présentés tout récemment, tels par exemple ceux du CNJA, de la Hermandad Nacional de Agricultores y Ganaderos, de MM. Botella, Bergmann, Desouches, Musto, du groupe interservices de MM. Pizzutti, Pisani, Sordel, etc. Ceci souligne donc l'importance de cette session de la SFER : afin d'essayer de mieux nous connaître et surtout de mieux comprendre les problèmes que doivent résoudre les habitants des régions méridionales de l'Europe pour continuer d'appartenir de plein droit à l'entourage socio-économique paritaire et démocratique du monde occidental. Car des polémiques pleines de feu ou de sentiment, même si elles correspondent mieux à l'image robot qui circule dans certains milieux sur le caractère impulsif des peuples méditerranéens, ne seraient pas capables à mon avis de donner de justes réponses à nos justes espoirs.

MATERIEL ET METHODE

Voici donc que l'Espagne se verrait intégrée dans une zone à indices de concentration élevée pour la démocratie et pour le progrès économique comme l'a bien défini M. Jenkins. Mais il est dommage que, en accord avec l'étymologie du terme « candidat », l'agriculture espagnole ne puisse se présenter habillée de blanc, c'est-à-dire sans tache et libre de complexes, à cette rencontre historique avec ses homologues communautaires. Il est vrai que celles-ci ne se trouvent pas non plus dans un état béatifique ; mais au moins elles n'ont pas à passer l'examen méticuleux et exigeant que doivent subir les agricultures des pays candidats justement parce qu'ils le sont ou le seront.

Comment identifier le terme « agriculture communautaire » avec quelque réalité générique présente dans les secteurs agricoles des Neuf ? Malgré de grandes différences régionales et nationales au sein de la Communauté, la politique agricole commune est devenue ces vingt dernières années l'exemple le plus remarquable de ce que peut atteindre la volonté politique d'intégration supranationale, en surmontant — peu importe si c'est à la suite de séances marathoniennes — des obstacles considérés « a priori » comme infranchissables.

Mais ce qu'on appelle politique méditerranéenne, politique socio-structurelle et politique régionale, devrait être reconsidéré à la lumière des problèmes posés par un élargissement vers le Sud. Ces politiques resteront flexibles probablement dans les années à venir, notamment pour la restructuration agricole qui s'avère nécessaire dans certaines régions.

Quant à l'agriculture espagnole, ce n'est pas un secteur homogène mais un collectif socio-économique dont l'importance relative dans le PIB national est en diminution, avec un niveau actuel de 9 % face aux 37 % de l'industrie et aux 54 % des services,

(*) Los Madrazo 11, Madrid 14, Espagne.

et avec une force de travail théoriquement supérieure à deux millions de personnes. Celles-ci exercent leur métier sur une surface cultivée de 21 millions d'ha, dont la grande diversité agro-climatique permet de cultiver le houblon et la canne à sucre par exemple.

ASPECTS GEO-POLITIQUES

Que l'Espagne appartienne à l'Europe n'est pas une opinion mais un fait géo-historique, socio-culturel et même économique. Si un certain isolement s'est dessiné durant certaines périodes, la volonté de la grande majorité des Espagnols s'est exprimée en décembre 1976 : volonté de s'organiser sur la base d'un système démocratique de forme occidentale (1).

L'élargissement de la CEE risquerait-il d'augmenter les difficultés internes qui se présentent parfois aux neuf Etats membres pour aboutir à des décisions rapides et unanimes dans les instances communautaires ? Probablement non parce que :

a) l'existence d'une Communauté Européenne serait ressentie par tous les Etats membres comme un fait encore plus justifié et accompli ;

b) des divergences éventuelles entre certains Etats membres au sujet de pays tiers n'auraient plus de raison d'être en cas d'entrée de ces pays dans la Communauté ;

c) la traditionnelle imagination méditerranéenne fonctionnerait selon une même orientation, celle précisément des intérêts de la CEE.

ASPECTS ECONOMIQUES

Le déficit commercial espagnol envers la CEE augmente régulièrement, la couverture export/import ayant été inférieure à 70 % en 1976. La CEE absorbe plus de 46 % de la valeur exportée par l'Espagne et lui fournit plus de 33 % de ses importations. On constate donc l'importance et l'intensité du courant commercial entre les deux aires ; les produits agricoles représentent une part importante dans le total des ventes espagnoles, étant donné les difficultés rencontrées par ses produits industriels pour s'implanter dans le marché communautaire.

Quelle alternative s'offrirait aux agriculteurs espagnols au cas où leur serait refusée l'adhésion au Marché Commun ? celle de devenir plus agressifs — au point de vue commercial, bien entendu — par tout moyen, tantôt en mettant en difficulté les achats courants de produits agricoles communautaires, tantôt en essayant de détourner les achats espagnols vers d'autres fournisseurs de certains moyens de production (dans ce domaine, les ventes de la CEE ont été supérieures à 100 millions de dollars en 1976).

(1) Ce qui s'est concrétisé avec les élections générales du 15 juin 1977.

La compétitivité aux niveaux de prix actuels est-elle possible ? L'application de concepts strictement comparables n'a pas de sens au moment où l'on anticipe seulement les effets découlant de l'intégration de l'agriculture espagnole. Comme l'honorable M. Colombo l'a bien dit récemment, on ne peut pas faire les comptes « avant » l'élargissement, car l'histoire communautaire s'est chargée de donner tort à ceux qui ont prédit des désastres, soit pour l'industrie italienne, soit pour les sous-secteurs laitier ou porcin en Allemagne Fédérale ou pour les bovins français... Une comparaison entre les niveaux de prix agricoles dans l'Espagne et la CEE ne fournirait que des indications à très court terme. Elle devrait se poursuivre régulièrement à la lumière des fluctuations monétaires et des montants compensatoires qui en dérivent ainsi que de l'évolution des différents taux d'inflation interne dans les deux zones. Il serait alors exagéré d'affirmer que la dépréciation de la peseta jouera « en permanence » comme une prime à l'exportation car des tensions inflationnistes de l'ordre de 20 % par an (c'est malheureusement le cas en Espagne) réduisent rapidement le degré théorique de compétitivité par rapport à des zones économiquement plus stables. Le facteur social introduit aussi beaucoup d'incertitude dans la prévision des futurs prix CAF espagnols : les salaires agricoles augmentent assez vite (25 % en 1976) et le rythme revendicatif des travailleurs agricoles se poursuivra vraisemblablement dans les années à venir, ne serait-ce que par le soutien que les jeunes organisations syndicales espagnoles recevraient sous le patronage des puissantes centrales syndicales européennes. On signale déjà l'incidence qu'aura sur les coûts de production la péréquation en cours entre les prestations de la Sécurité Sociale Agricole et celles fournies déjà aux autres catégories sociales. Demande qui a été unanimement formulée pendant la « guerre des tracteurs » du mois de mars 1977, et dont le Conseil des Ministres s'est fait l'écho récemment en arrêtant des normes qui réduisent effectivement ce « gap ».

Mon collègue Leopoldo Medina a évoqué les limitations aux échanges hispano-communautaires dues à différents problèmes de transport des produits agricoles. Il souligne la répercussion qu'auraient sur le prix du kilogramme transporté, les salaires plus élevés des chauffeurs de poids lourds et la réduction de leur travail hebdomadaire à un maximum de 48 heures, en accord avec les normes de la Communauté.

ASPECTS PRODUCTIFS

L'harmonisation entre des zones agricoles aussi diverses a des aspects proprement productifs : l'Espagne est également déficitaire en céréales fourragères et en protéagineux, ce qui inciterait à chercher la voie économique pour implanter ces cultures dans les zones de nouvelle ou ancienne irrigation, soit au moyen de rendements nettement plus élevés, soit en recherchant des bénéfices indirects par substitution d'importations et donc du déficit en devises de la balance commer-

ciale. Voilà sans doute un des problèmes les plus urgents que se posent nos chercheurs. Et puisque le taux d'auto-provisionnement communautaire en maïs est actuellement assez bas (56 %), le maïs français ne devrait pas trouver de gros problèmes pour être vendu à l'intérieur de la CEE même si l'Espagne a dû réduire le pourcentage de ses achats français de cette céréale par le fait de sa croissante demande sur les marchés internationaux.

Des problèmes pourraient se présenter pour l'harmonisation des sous-secteurs tels que céréales, bétail ou betteraves à sucre qui représentent tout de même un poids supérieur à 50 % dans la valeur de la Production Finale Agraire espagnole. Ceci semble d'ailleurs être plutôt le souci des agriculteurs de mon pays que celui des agriculteurs de la CEE.

Je parlerai ici des fruits, des légumes et du vin.

Selon la définition adoptée par le groupe de M. Pizzutti, la participation des productions « méditerranéennes » dans l'ensemble de la Production Finale Agraire espagnole se trouve très proche de la limite de 40 % ; mais il serait trop simple de considérer toute l'Espagne comme une « région communautaire » pour cet exercice et des études sont en cours pour approfondir davantage le degré réel de « méditerranéité » des régions espagnoles.

Quant à la potentialité productive attribuée parfois à l'agriculture espagnole, l'argument est de nature surtout théorique car :

a) les bonnes terres sont déjà bien cultivées et exploitées en Espagne et leur surface est même en diminution à cause des accaparements routiers et industriels (232.000 ha en irrigation selon un très récent livre de J.L. de Sebastian) ;

b) les terres marginales fourniront difficilement des exploitations modernes et concurrentielles avec celles de la CEE : l'irrigation est le seul facteur qui puisse inverser cette réalité mais elle présente beaucoup de limitations (disponibilités d'eau, salinité, main-d'œuvre, savoir-faire, capital, rentabilité de l'investissement, période de maturation, etc.) (2) ;

c) il en résulte que d'éventuelles augmentations productives découleraient fondamentalement de l'élévation de la productivité par hectare sur les surfaces actuellement cultivées. Mais des obstacles importants continuent de s'y opposer au moins à court et à moyen terme et notamment :

1. les conditions agrológicas de certaines variétés de fruits et légumes ;

2. le climat continental qui par exemple vient de geler les vignes ou de détruire par des averses une partie importante des fruits de Murcia y Alicante, notamment les abricots et les pêches ;

3. le manque de dimension des structures productives ;

4. la très réduite possibilité d'autofinancement et les difficultés d'accès au crédit subventionné ;

5. l'augmentation accélérée du prix des moyens de production essentiels y compris celui de la terre qui devient le refuge des spéculateurs non agricoles en période inflationniste.

Il faut espérer finalement que les nouvelles cultures introduites dans les futures exploitations ne sauraient être les mêmes que celles qui présentent déjà des tendances excédentaires car le bon sens des cultivateurs ne les inciterait pas à produire pour un marché difficile ; tout au contraire, leur intérêt serait de produire des céréales fourragères, des protéagineux, du coton, du tabac, etc. Et après tout, il y aurait à prévoir des clauses évolutives dans le traité d'adhésion qui permettraient des réaménagements productifs sans secousses où la complémentarité des qualités et des calendriers de commercialisation serait recherchée au maximum. Sans compter naturellement le recours à des clauses d'exception ou de sauvegarde si les circonstances l'exigeaient.

Pour les fruits et légumes, si le volume de certaines productions espagnoles représente des pourcentages élevés par rapport aux productions homologues de la CEE, notre demande interne est également très importante et croît en flèche pour les fruits : abricots, pêches, etc., ce qui se traduit en pourcentages très réduits pour les volumes réellement exportés comme l'a bien montré un travail de P. Veyrat paru récemment sur l'Anuario Hortofruticola Espanol 1977. Ces pourcentages dont le rythme décroît depuis 1970 sont de l'ordre de 5 % pour les pêches, 9 % pour les abricots et les tomates, 3 % pour les salades, etc.

Etant donné, d'autre part, que, pour ces produits, la CEE présente des degrés d'auto-provisionnement qui tendent à baisser (94 % pour les légumes et 78 % pour les fruits) et que la tendance de leur consommation est en progrès selon la tendance de la moderne diététique, la possibilité offerte par un élargissement de la zone écoclimatique communautaire productrice de ces denrées représente un avantage réel pour le consommateur, lui permettant de faire son choix entre une plus grande variété de produits et pendant des saisons plus étendues.

Le réaménagement productif s'avère plus facile pour les légumes que pour les vergers fruitiers ou la vigne. La politique des structures aura un rôle fondamental, sans doute, pour atteindre l'équilibre que ces sous-secteurs demandent déjà dans la Communauté actuelle et pour libérer des surfaces agricoles au profit d'autres cultures. En attendant de rejoindre cet équilibre structurel, ne serait-il pas possible de primer la transformation industrielle d'excédents éventuels qui pèseraient sur le marché, comparables aux produits d'intervention, parfaitement stockables en attendant leur écoulement sur le marché intérieur ou extérieur ou

(2) Comme le montre bien le travail que mes collègues NADAL, TIO et al. ont présenté à cette session d'étude.

même leur destination à des programmes unilatéraux d'aide alimentaire. Après tout, c'est une pratique habituelle dans le sous-secteur laitier depuis de nombreuses années, bien qu'il ne s'agisse pas ici de proposer un financement pour créer de nouveaux excédents structurels dans la CEE mais de contribuer progressivement à leur disparition pendant que la politique des structures atteint ses objectifs.

La question viti-vinicole mérite aussi quelques commentaires car l'idée de coordonner les politiques productives des trois grands pays viticoles européens n'est pas du tout nouvelle ; mais son accomplissement devrait fournir des résultats plus positifs dans les années à venir. L'administration espagnole, bien consciente des problèmes que poseraient des excédents incontrôlés de vin a déjà défendu formellement l'implantation de nouveaux vignobles, tout en poursuivant activement la réalisation du cadastre viti-vinicole national à un rythme de 300.000 ha par an, ce qui permettra de le terminer au cours de cette année. A titre informatif, il est surprenant de voir presque la moitié des vignobles recensés présenter un âge supérieur à 45 ans alors que la limite de rentabilité ne devrait pas dépasser les 35-40 ans aujourd'hui.

Quant à l'incidence de l'exportation espagnole vers la CEE, elle n'est pas insupportable actuellement ; elle le deviendrait difficilement dans un hypothèse d'adhésion pour des raisons d'ordre et quantitatif et qualitatif. En laissant de côté les considérations sur les vins spéciaux (Jerez, Malaga, etc.) et les vins fins de table à appellation d'origine dont la problématique face à l'adhésion est très particulière et assez réduite d'un point de vue quantitatif, sur les vins courants espagnols on peut dire que la production nationale est en moyenne de quelque 30 millions d'hl, avec des oscillations remarquables par campagne (— 21 % en 1975 : 32,5 millions/ha et — 24 % en 1976 : 24,7 millions/ha) ; par contre, la consommation intérieure est très importante et très rigide car plus de 21 millions d'hl de ces vins sont consommés à table à raison de près de 60 litres per capita et 7 autres millions d'hl sont distillés pour fournir l'alcool nécessaire aux industriels en liqueurs et vins spéciaux ; ces chiffres sont en progression ces dernières années.

Pour l'exportation ne restent normalement que deux à trois millions d'hl, assez bien absorbés par des marchés extérieurs. Une preuve de la rigidité de la demande interne nous a été fournie par le sursaut des prix à l'origine (+ 20 % en quelques semaines) en conséquence du gel qui a affecté récemment les vignobles dans certaines zones espagnoles, d'ailleurs pas celles qui fournissent le plus grand volume de production.

Sous l'angle qualitatif, une faible possibilité existe que le consommateur communautaire qui boit habituellement un certain type de vin de table change de goût et se mette à boire des vins courants espagnols tout venants au prix communautaire. Leur importation dans la CEE se destinerait plutôt à des coupages avec

des vins sans appellation d'origine, avec l'intention de maintenir dans chaque localité et d'une façon régulière le type de vin de table auquel sont habitués les consommateurs.

Finalement d'éventuels excédents communautaires de vin pourraient trouver un meilleur écoulement vers l'Amérique latine avec la constitution d'entreprises transnationales intracommunautaires bénéficiant de l'expérience que possèdent de ces marchés certaines entreprises espagnoles.

ASPECTS SOCIAUX ET INSTITUTIONNELS

Les aspects sociaux examinés révèlent l'importance relativement décroissante du secteur agricole dans l'ensemble socio-économique espagnol. Les 9 % du PIB et les 15 % de la force de travail agricole par rapport au total se comparent assez bien en perspective avec les niveaux de certains pays de la CEE. Mais les structures productives espagnoles sont bien loin d'être modernes et les efforts financiers que l'Etat fait en matière d'amélioration sont bien inférieurs aux efforts communautaires. C'est peut-être pourquoi le besoin d'élever les prix agricoles est ressenti très intensément par les producteurs espagnols, ces prix représentant pratiquement la seule source de revenus dont ils disposent. Ce qui équivaut à dire que la possible compétitivité espagnole par la voie des prix trouve son talon d'Achille dans une réforme de structures toujours renvoyée. Ceci est vrai aussi pour les structures de recherche et de technologie agricoles où l'Espagne doit parcourir encore un long chemin.

Est-il possible de combler la distance socio-économique encore existante entre les situations espagnole et communautaire ? L'Espagne a montré une excellente capacité de réaction en doublant son revenu par tête en dix ans (actuellement estimé à 2.600 dollars). C'est un résultat encourageant. Si l'objectif final reste le même, le fait d'une différence de vitesse entre certaines unités du train européen ne devrait pas être un facteur déterminant pour l'exclusion.

Sur ce thème du développement socio-économique, la politique de planification indicative des trois premiers Plans se trouve maintenant en période de révision, le IV^e Plan n'ayant pas été mis en marche par le gouvernement. La possibilité d'adhérer à la CEE fournit sans doute une bonne occasion pour réorienter le développement espagnol à la lumière d'un horizon économique et social plus vaste ; dans ce cas une révision semblerait nécessaire, celle des critères inspirateurs de la politique agricole en Espagne et aussi de ses organes institutionnels, professionnels et syndicaux, l'objectif étant que tout le secteur s'habitue à considérer, pendant les années à venir, les affaires de la CEE dans une optique d'intégration et non en dialectique d'opposition.

Sous l'angle institutionnel, l'Espagne possède déjà des organes assez proches du système de la PAC ; par exemple, le FORPPA, Fonds d'Orientation et de

Régulation des Productions et des Prix Agricoles, fonctionne depuis 1968 et propose régulièrement au Conseil des Ministres les orientations de campagne et les niveaux des prix des produits agricoles : ceux-ci occupent une place importante dans la production finale agraire (70 %). Ainsi la FORPPA deviendrait assez facilement l'organisme correspondant du FEOGA-garantie. Par exemple aussi l'IRYDA, organisme qui coordonne et exécute depuis 1971 la politique des structures, pourrait développer des actions du FEOGA-Orientation. Et notre Réseau National Comptable Agraire (RCAN) permet déjà d'intéressantes confrontations avec le RICA communautaire.

Dans cette ligne de rapprochement institutionnel, il y a deux mois vient de se terminer à Madrid un cours

de spécialisation sur des thèmes agricoles communautaires. Ce cours a été suivi avec intérêt par 70 fonctionnaires des diverses directions du Ministère de l'Agriculture, premier noyau d'une future équipe chargée de dialoguer avec Bruxelles si toutefois la Commission recevait ce mandat.

En conséquence des nouvelles lois sur la réforme politique et sur l'associationnisme syndical, la politique de démocratisation actuelle fournirait certainement le cas échéant des interlocuteurs et des représentants dans les diverses instances communautaires, tant groupes syndicaux et professionnels qu'organes administratifs et politiques pour participer valablement aux travaux de la Commission et aux courants idéologiques du Parlement Européen.

CONCLUSIONS

Je ne voudrais pas finir mon exposé sans tirer quelques conclusions. Les voici :

1 — Dans les circonstances actuelles, il semble nécessaire que l'Espagne présente sa demande d'adhésion à la CEE dont la réponse serait fondamentalement de nature politique.

2 — Le thème agricole ne devrait pas être négocié indépendamment du reste des affaires relatives à l'adhésion.

3 — Il serait convenable pour les agriculteurs des deux zones de remplacer une dialectique d'opposition par une autre de coopération active, l'orientation des intérêts étant la même.

4 — Il s'avère excessivement aléatoire de faire les comptes « avant » et surtout de considérer que les données statistiques sur la production et les échanges hispano-communautaires présenteront à l'avenir des différences semblables à celles existant actuellement.

5 — Il est difficile de prévoir quel sera le degré réel de compétitivité pour les produits agricoles espagnols étant donné la forte influence de facteurs inflationnistes, salariaux, monétaires, de transport, de fiscalité, socio-structurels et technologiques.

6 — L'éventuel traité d'adhésion devrait inclure une clause de temps pour l'harmonisation progressive des différences entre les agriculteurs. L'Espagne se trouverait assez bien placée au point de vue institutionnel pour effectuer l'adaptation nécessaire aux mécanismes communautaires.

7 — Le degré de « méditerranéité » de la production agraire espagnole n'est pas bien déterminé. Mais il semble que serait accru le poids relatif de ces produits dans un contexte communautaire élargi ; ceci pourrait se traduire en décisions plus propices pour

des sous-secteurs comme le vin, les fruits et les légumes.

8 — En contrepartie à des problèmes posés par des excédents éventuels de vin, de fruits ou de légumes, l'on doit noter les bénéfices que les consommateurs communautaires tireraient d'une offre plus qualifiée, plus variée et plus durable de ces produits.

9 — Pour résoudre la problématique agricole posée par un élargissement vers le Sud, les directives pourraient être de :

- formuler des programmes d'harmonisation productive et d'allocation de ressources sur la base des complémentarités saisonnière, qualitative et quantitative.

- procéder à l'aménagement des structures productives excédentaires dont la production ne peut être résorbée par le commerce extérieur ou l'aide alimentaire multilatérale.

- encourager la culture d'espèces fourragères, protéagineuses, textiles, forestières, aromatiques, du tabac, etc. dans les nouvelles surfaces irriguées, même en vue de bénéfices indirects.

- renforcer la politique de transformation industrielle pour certains fruits et légumes.

- promouvoir les possibilités pour les consommateurs centre-européens, d'accéder à des quantités croissantes de produits « méditerranéens » en accord avec les recommandations de la diététique moderne.

10 — Enfin il est peu probable que la PAC se poursuive sans changement pendant les prochaines années. Car les agriculteurs n'ont pas été faits pour elle, mais bien elle pour eux. La solution de tous les problèmes humains se trouve dans la systématique application de l'intelligence, faculté qui ne manque précisément pas aux peuples euro-méditerranéens.